

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

WIPO/GRTKF/IC/14/INF/6

ORIGINAL : espagnol

DATE : 19 juin 2009

F

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Quatorzième session
Genève, 29 juin – 3 juillet 2009

NOTE DU PRÉSIDENT SUR LES CONSULTATIONS TENUES
DEPUIS LA TREIZIÈME SESSION DU COMITÉ

Document établi par le Secrétariat

1. Depuis la treizième session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI (ci-après dénommé "comité"), le président du comité Son Excellence l'ambassadeur Rigoberto Gauto Vielman a mené des consultations informelles avec les participants du comité.
2. Lors d'une réunion de représentants des groupes régionaux, convoquée par le Secrétariat de l'OMPI et tenue le 17 juin 2009 au siège de l'Organisation, les représentants ont invité le président du comité à communiquer au comité une note d'information récapitulant les questions et options évoquées lors des consultations tenues jusqu'à cette date.
3. En réponse à cette invitation, le 18 juin 2009 le Secrétariat de l'OMPI a reçu la note ci-jointe du président. À la demande du président, le Secrétariat communique la note au comité.
4. *Le comité est invité à prendre note du contenu de l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

ANNEXE

Note de Son Excellence l'ambassadeur Rigoberto Gauto Vielman, président du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI (ci-après dénommé "comité")

Le 18 juin 2009

1. À la suite de la treizième session du comité, j'ai tenu des consultations informelles avec le groupe des pays africains (deux fois), le groupe des pays d'Asie et du Pacifique, le groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale, le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, le groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC) et le groupe B. Je me suis également entretenu de manière informelle avec des représentants de la Chine et avec d'autres délégations lorsque j'en ai eu la possibilité.

2. Les questions et options ci-après ont été évoquées lors des diverses consultations que j'ai eues à ce jour. Elles ne sont pas énumérées selon un ordre de priorité et ne traduisent aucun commentaire ni aucune interprétation de ma part. D'autres questions et options pourraient aussi bien être pertinentes pour les travaux du comité :

a) comment progresser au mieux sur le fond en ce qui concerne les trois thèmes faisant l'objet des travaux du comité, compte tenu des différents éléments dont dispose déjà le comité?;

b) quelle procédure le comité doit-il adopter pour faire progresser ses travaux, notamment en ce qui concerne la possibilité de mettre en place un processus intersessions compte tenu en particulier de la proposition en ce sens formulée par le groupe africain lors de la treizième session du comité (document WIPO/GRTKF/IC/13/10)?;

c) les options à court, moyen et long terme concernant les résultats à attendre des travaux du comité, compte tenu des options indiquées dans le document WIPO/GRTKF/IC/14/6 ("Résumé des options concernant la dimension internationale des travaux du comité") et dans les versions précédentes de ce même document. Il est rappelé que ces options sont : i) un ou plusieurs instruments internationaux contraignants; ii) des interprétations ou prolongements d'instruments juridiques existants faisant autorité ou ayant force de persuasion; iii) un ou plusieurs instruments internationaux normatifs non contraignants; iv) une résolution, déclaration ou décision de politique générale de haut niveau; v) une coordination internationale renforcée au moyen de lignes directrices ou de lois types; et vi) la coordination des actions nationales au niveau législatif ;

d) les liens entre le comité et le programme normatif plus large de l'OMPI ainsi que les faits nouveaux dans d'autres instances;

e) les attentes concernant la quatorzième session du comité, notamment l'ordre du jour et le programme de travail;

f) le renouvellement possible du mandat de comité par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2009 et le contenu de ce mandat.

3. J'ai indiqué aux participants du comité que j'étais entièrement disponible pour conduire d'autres consultations à tout moment ou faciliter toutes consultations qu'ils pourraient souhaiter tenir entre eux, le cas échéant.

[Fin de l'annexe et du document]